



MODALITES D'INSCRIPTION STAGES VOL A VOILE 2008

QUEL STAGE CHOISIR ?

En 2008 la Commission Vol à Voile propose sept sessions de différents niveaux :



Le stage « découverte du vol en planeur » à Condom (32) est ouvert à tous les ouvrants droits et ayants droits des CMCAS qui désirent s'initier au vol en planeur. Deux sessions différentes sont programmées.

Vous réaliserez une dizaine de vols sur 6 jours aux commandes d'un planeur biplace avec un instructeur.

Le stage « formation de pilote planeur » à Condom (32) est ouvert à tous les ouvrants droits et ayants droits des CMCAS désireux d'accéder au Brevet De Pilote de Planeur et munis d'un certificat médical d'aptitude aéronautique. Vous réaliserez une vingtaine de vols sur 12 jours aux commandes d'un planeur biplace avec un instructeur. Si durant le stage vous êtes lâché et que vous avez préalablement été reçus à l'examen théorique, vous pourrez réaliser des vols en monoplace. Si vous avez déjà quelques vols « solo » à votre actif, vous pourrez présenter le BPP durant la session (le préciser dès l'inscription pour programmation avec la DGAC).

2 sessions proposent aux ressortissants des CMCAS titulaires du brevet de pilote planeur (BPP) et éventuellement du brevet D (lâcher campagne), de se perfectionner au vol à voile sur la campagne et la montagne provençales à Vinon (83).

Vous réaliserez une dizaine de vols sur 6 jours, ou un long circuit par jour, aux commandes d'un planeur biplace et/ou monoplace.



Deux autres sessions proposent aux ressortissants des CMCAS titulaires du brevet de pilote planeur (BPP), du brevet D (lâcher campagne), et d'une expérience d'environ 100h en Commandant de bord, de se perfectionner au vol à voile sur la campagne et la montagne pyrénéenne à Jaca (Espagne).

Vous réaliserez une dizaine de vols sur 6 jours, ou un long circuit par jour, aux commandes d'un planeur biplace et/ou monoplace.

Vous avez la possibilité de programmer votre séjour sur deux semaines, avec une journée de vol en alternance avec une journée de tourisme.

Il sera possible de réaliser plus de vols, dans ce cas, il vous sera demandé une participation complémentaire. L'hébergement et la restauration sont généralement possibles, à titre onéreux, sur le site du stage. Pour plus d'informations, se reporter à la fiche de présentation de chaque stage ou contactez son responsable.

Vous devez renvoyer votre bulletin d'inscription à :

Brigitte CORNU - 27 rue Marie Louise - Bt A2 - 13008 MARSEILLE
ou par Email : planeur@aneg.org accompagné :

- d'un chèque libellé à l'ordre de l'ANEG (débité à la confirmation de l'inscription, un mois avant le début de stage)
- d'une photocopie de la carte Activ (ex-passeport vacances) en cours de validité (coefficient social à jour)

Vous recevrez un accusé de réception et votre inscription sera transmise au responsable du stage qui vous contactera.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et ne sont validées qu'à réception du dossier complet.

Retrouvez les dernières infos sur le site www.aneg.org

La Commission Vol à Voile